

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 70/2001 de la Commission du 12 janvier 2001 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides d'État en faveur des petites et moyennes entreprises

(2003/C 246/11)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide: XS 43/03

Cardiff CF10 3AH
United Kingdom

État membre: Royaume-Uni

Divers: Les grandes entreprises peuvent bénéficier d'aides similaires dans le cadre de la règle de minimis

Région: Pays de Galles

Intitulé du régime d'aides ou nom de l'entreprise bénéficiaire de l'aide individuelle: Reactive Development Programme

Base juridique: Welsh Development Agency Act 1975, as amended

Numéro de l'aide: XS 50/03

État membre: Royaume-Uni

Région: West Midlands

Dépenses annuelles prévues dans le cadre du régime d'aide ou montant total de l'aide individuelle octroyée à l'entreprise bénéficiaire: Le régime octroie un financement destiné à aider les PME sur une période de quatre ans, comme suit:

Intitulé du régime d'aides ou nom de l'entreprise bénéficiaire de l'aide individuelle: Environmental Business Growth Action Plan

— 2003-2004: 600 000 GBP

— 2004-2005: 600 000 GBP

— 2005-2006: 600 000 GBP

— 2006-2007: 600 000 GBP

Base juridique:

— Regional Development Agencies Act 1998

— Industrial Development Act 1982, Sections 7 and 11

— Industrial Development Act 1988, Section 8, Section 126

— Housing Grant Construction and Regeneration Act 1996

— Industrial Development 1982, Section 11

— Section 2 of the Local Government Act 2000

— Part 3 of Leasehold Reform, Housing and Urban

— Environment Act 1995

— National Lottery Act 1998

Ce financement est destiné à un maximum de 200 petites et moyennes entreprises répondant à la définition donnée à l'annexe 1 du règlement d'exemption concernant les PME

Intensité maximale des aides: L'intensité d'aide maximale est de 50 % des dépenses afférentes aux services de conseil. L'aide est plafonnée à 20 000 GBP par entreprise

Date de mise en œuvre: 1^{er} avril 2003

Durée du régime d'aides ou de l'aide individuelle: Jusqu'au 31 mars 2007

Objectif de l'aide: En ayant recours à des consultants extérieurs chevronnés, le régime «Reactive Development Programme» répond à des besoins spécifiques d'amélioration des entreprises galloises, afin de les rendre plus performantes et donc de leur permettre de réduire leurs coûts, de conserver leurs clients actuels et d'en acquérir de nouveaux

Dépenses annuelles prévues dans le cadre du régime d'aide ou montant total de l'aide individuelle octroyée à l'entreprise bénéficiaire: Dépense annuelle publique par année:

— 2003: 3 161 127 GBP

— 2004: 3 681 398 GBP

— 2005: 3 471 271 GBP

— 2006: 2 916 859 GBP

— 2007: 2 509 624 GBP

— 2008: 2 023 782 GBP

Secteur(s) économique(s) concerné(s): Tous les secteurs, dans le respect des règles spécifiques énoncées dans les règlements et directives concernant les aides d'État dans certains secteurs

Nom et adresse de l'autorité responsable:

Gareth Loundes
Welsh Development Agency
Plas Glyndwr
Kingsway

Total pour le régime: 17 764 061 GBP

Intensité maximale des aides: Les PME bénéficiaires répondront à la définition qui figure à l'annexe 1 du règlement n° 70/2001.

Pour les services de conseil et la participation à des foires et expositions, l'intensité maximale des aides sera de 50 %. Pour les subventions, l'intensité maximale sera fonction des plafonds d'aide régionaux, avec un maximum de 30 % pour les investissements dans des immobilisations corporelles.

Le montant des aides qui seront octroyées au titre du régime est plafonné à 100 000 GBP par entreprise, mais le montant réel cumulé sur toutes les actions possibles sera vraisemblablement très inférieur.

La subvention directe moyenne en capital devrait être de 25 000 GBP

Date de mise en œuvre: 1^{er} mars 2003

Durée de régime d'aides ou de l'aide individuelle: Du 1^{er} mars 2003 au 30 juin 2007, conformément au règlement en vigueur. Par la suite, le régime sera conforme au règlement en vigueur à ce moment-là

Objectif de l'aide: Le régime a pour objectif la fourniture de services de conseil devant permettre aux PME d'être plus performantes dans le domaine de la protection de l'environnement et de les aider à se diversifier dans le domaine des produits et services écologiques. Le régime accordera également des aides à la participation à des foires et expositions et de très petites subventions pour les dépenses d'équipement destinées à la reconversion de l'entreprise. Dans ce secteur tout à fait

nouveau et en pleine expansion, les PME seraient dans l'impossibilité d'avoir accès au niveau de conseil et soutien spécialisé nécessaire si elles n'étaient pas aidées

Secteur(s) économique(s) concerné(s): Toutes les industries manufacturières et tous les services, dans le respect des règles particulières énoncées dans les règlements et directives concernant les aides d'État accordées dans certains secteurs

Nom et adresse de l'autorité responsable:

David Hill
Government Office West Midlands
77 Paradise Circus
Queensway
Birmingham B1 2DT
United Kingdom

Divers: Organisme responsable du plan d'action:

Environment Agency
Sapphire East
550 Streetsbrook Road
Solihull B91 1QT
United Kingdom

Contacts: Marisa Gunn — Programme Manager
Gerard Scott — Programme Officer
Tél. 0121 711 23 24